



Semaine du 20 ai 27 avril « Qui veut la peau de la Sécu ? »

Comme l'avait annoncée Stéphanie Rist, la mission articulation **Assurance Maladie Obligatoire (AMO) / Assurance Maladie Complémentaire (AMC)** est lancée. Elle a deux mois pour rendre son avis sur un sujet aussi important. Nous avons déjà émis **des doutes** car sa composition nous incitait à penser que **les résultats étaient connus d'avance**. Les syndicats ont été invités à participer ensemble à une **audition le 23 avril**. Le bureau a estimé que ce cadre n'était pas approprié pour approfondir ce sujet majeur et avons préféré adresser à la mission **un avis écrit** en réponse aux questions posées ([lien note écrite](#)).

Nous avons exprimé notre **vision et nos lignes rouges** par un communiqué de presse ([ci-joint](#)) détaillant **nos fondamentaux** : Assurance Maladie **Solidaire**, prise en charge optimale des soins primaires et maladies chroniques par l'AMO (« Grande Sécu ou Mutuelle Publique », on peut rêver) mais **non à la création d'un « petit risque » et « gros risque » ou d'un « bouclier sanitaire »** qui marquerait un désengagement de la Sécu et un transfert vers les ménages, les plus modestes mis à contribution. Sans surprise, **les régimes complémentaires sont courtisés** par certains : un gage de **poursuite des dépassements** et de leurs remboursements au prix de la hausse des mutuelles ! ([article Egora](#))

Plusieurs réunions avec la CNAM cette semaine :

- **GT numéro 1 « Arrêts de travail /IJ »** débutant le cycle de 3 rencontres : cette première consacrée à **un partage de l'état des lieux et de la dynamique en hausse des IJ**, en particulier les arrêts longs avec en tête les TMS et la santé mentale en durée et en nombre de patients affectés ainsi que des **causes structurelles indépendantes du prescripteur !**
- **GT ESS** (Equipe de Soins Spécialisés) : il a fallu poser des limites aux demandes excessives de dérogations des différentes spécialités et mettre un veto à des **ESS pluri spécialités** ainsi que rappeler leur intérêt premier : **articulation facilitée 1er et 2nd recours** dans l'accès aux soins spécialisés et **pas un réseautage** entre collègues spés !
-

Un **comité d'interface de la FCPTS** s'est tenu le 21 avril où sont invités les présidents des syndicats représentatifs de toutes les professions : un temps d'échange sur les points techniques posant problème (maturité variable des CPTS, gouvernance, France Santé).

Enfin le grand raout des **50 ans la CNPL** (Chambre Nationale des Professions Libérales) où notre présidente a enfoncé le clou sur la financiarisation des soins primaires dans une ambiance digne du Sénat : **MG France ça réveille !**

MG FRANCE C'EST VOUS !

Bulletin d'information interne à destination des cadres du syndicat et diffusable par vos soins à l'ensemble des adhérents